

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 13 décembre 2010**

CP 10/12-22

*L'an deux mil dix, le 13 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Cambon,, Massip, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc et Astoul ;*

*Étaient excusés : MM. Empociello, Moignard et Bénech.*

**DEPENSES IMPREVUES DANS LES COLLEGES PUBLICS**

---

L'Assemblée Départementale a voté d'une part, une enveloppe en investissement de 55 000 € et, d'autre part, une enveloppe en fonctionnement de 62 000 €, au titre des interventions urgentes, permettant de financer les opérations non prévues résultant de désordres ponctuels affectant les structures des collèges.

S'agissant des opérations d'un montant supérieur à 2 000 € TTC, celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport en Commission Permanente.

En conséquence, je vous communique la liste de ces travaux réalisés au cours de l'exercice 2010 :

**Collège Pierre Darasse à Caussade**

- Remplacement de menuiseries suite effraction.....5 411,66 €
- Remplacement d'une chaudière dans un logement de fonction.....2 063,79 €

**Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre**

- Travaux divers suite effraction.....7 534,80 €

**Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise**

- Travaux de sécurité sur l'alarme incendie.....2 170,62 €

**Collège du Pays de Serres à Lauzerte**

- Mise en place de volets roulants dans le logement  
du Chef d'Etablissement.....2 637,52 €

**Collège Ingres à Montauban**

- Mise en place de faux-plafonds.....2 691,00 €

**Collège Jean Jaurès à Montauban**

- Remplacement des régulateurs de chauffage.....2 618,04 €
- Réfection du sol de la salle informatique.....6 637,55 €

**Collège Olympe de Gouges à Montauban**

- Remplacement des menuiseries suite effraction.....3 338,54 €

Je vous demande de prendre acte de cette communication.

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation  
d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Prend acte de la communication de la liste telle qu'annexée des travaux (dépenses  
imprévues) réalisés au cours de l'exercice 2010 d'un montant global de de 35 103,52 €.

Acte donné.

Le Président,

## DEPENSES IMPREVUES DANS LES COLLEGES PUBLICS

---

CP 10/12-22ann

### **Collège Pierre Darasse à Caussade**

- Remplacement de menuiseries suite effraction.....5 411,66 €
- Remplacement d'une chaudière dans un logement de fonction.....2 063,79 €

### **Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre**

- Travaux divers suite effraction.....7 534,80 €

### **Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise**

- Travaux de sécurité sur l'alarme incendie.....2 170,62 €

### **Collège du Pays de Serres à Lauzerte**

- Mise en place de volets roulants dans le logement  
du Chef d'Etablissement.....2 637,52 €

### **Collège Ingres à Montauban**

- Mise en place de faux-plafonds.....2 691,00 €

### **Collège Jean Jaurès à Montauban**

- Remplacement des régulateurs de chauffage.....2 618,04 €
- Réfection du sol de la salle informatique.....6 637,55 €

### **Collège Olympe de Gouges à Montauban**

- Remplacement des menuiseries suite effraction.....3 338,54 €

soit un total de **35 103,52 €**

Le Président,